

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 10 mars 2017
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de Mr J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et absents

Absents :

Excusés : Jean BOURGEOIS à Jérôme FLON

Ivan SICHOUC à Matthieu BEGOU

Michelle EYRAUD à Jean-Pierre ANDEOL

Sylvie DERVILLE à Reymonde BELLE

Secrétaire de séance : Raymonde BELLE

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 février 2017

1 - Compte administratif M49

Investissement

Dépenses	Prévus :	117 066.80
Réalisé :		29 550.00
Reste à réaliser :		0,00
Recettes	Prévus :	117 066.80
Réalisé :		36 071.70
Reste à réaliser :		0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	92 473.95
Réalisé :		25 266.08
Reste à réaliser :		0,00
Recettes	Prévus :	92 473.95
Réalisé :		59 243.60
Reste à réaliser :		0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	6 521.70
Fonctionnement :	33 977.52
Résultat global :	40 499.22

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif.

Le compte administratif et le compte de gestion du percepteur sont approuvés à l'unanimité des présents.

2 - Affectation de résultats M49

Considérant

qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant

sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Constatant

que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	18 803.57
- un excédent reporté de :	15 173.95
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	33 977.52
- un excédent d'investissement de :	6 521.70
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	6 521.70

DÉCIDE

d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCÉDENT	33 977.52
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	33 988.52
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	6 521.70

L'affectation de résultat est approuvée à l'unanimité des présents.

3 - Budget primitif M49

Monsieur le maire présente le budget primitif 2016 :

Investissement

Dépenses	:	56 346.70
Recettes	:	56 346.70

Fonctionnement

Dépenses	:	80 527.52
Recettes	:	80 527.52

Le conseil approuve à l'unanimité le budget eau et assainissement 2017 M49.

4 - Subvention 2017 M14

Monsieur le Maire vous présente les demandes de subventions pour l'année 2017 :

- Club intergénération de Beaufort
- Vidéo Val de Drôme de Beaufort
- Resto du cœur de Valence
- ADMR de Mirabel
- Lysandra de Beaufort
- Amicale Laïque Ecole RPI de Piegros
- Les Loupiots de Piegros
- Festival "D'la joie sur les lampions" à Beaufort

Le conseil après en avoir délibéré décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations pour une somme totale de 800 €, répartie comme indiqué ci-dessous :

➤ Club Intergenerations à Beaufort	50 €
➤ ADMR à Mirabel	200 €
➤ Vidéo Val de Drôme à Beaufort	50 €
➤ Resto du cœur à Valence	100 €
➤ Les loupiots de Piegros	200 €
➤ Amicale laïque Ecole RPI de Piegros	200 €

5 - PLU Intercommunal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR) du 27 Mars 2014 prévoit que les communautés de communes ou d'agglomération deviennent compétentes en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) à compter du 27 mars 2017, soit après un délai de 3 ans à compter de la publication de la loi. Les communes peuvent s'opposer à la mise

en œuvre de la disposition de ce transfert automatique de la compétence, si dans les trois mois précédant le terme du délai de trois ans, au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y oppose.

Dans notre situation au niveau de la Communauté de Communes, la minorité de blocage requiert le refus de 8 communes et 6000 habitants.

Vu l'article 316 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 ;

Considérant que le territoire de la Communauté est hétérogène, avec des polarités urbaines décentrées géographiquement par rapport à l'ensemble du territoire, que peu d'éléments financiers nous ont été transmis, il est inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence Plan Local d'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité s'oppose au transfert automatique à un échelon intercommunal de la compétence urbanisme.

6 - Rallye Terre du diois

Monsieur le Maire vous informe comme l'année dernière, que le rallye Terre du diois passera sur la commune le 2,3 et 4 juin 2017. Le tracé est identique à celui de 2016.

7 - Challenge Val Drôme

Monsieur le Maire vous informe comme l'année dernière, que le Challenge Vallée de la Drôme passera sur la commune le 12,13 et 14 mai 2017. Une réunion aura lieu le 14 mars 2017 à l'Espace Soubeyran à partir de 19h pour présenter les nouveautés et les horaires.

8 - Enquête publique autorisation pluriannuelle prélèvements irrigation

La mairie a été destinataire d'une enquête publique concernant le projet d'autorisation unique pluriannuelle (10 ans) de prélèvements pour l'irrigation, à des fins agricoles, dans le bassin versant de la Drôme. Cette enquête se déroulera du lundi 13 mars 2017 au mercredi 12 avril 2017 inclus.

Un exemplaire du dossier est visible en mairie.

Le commissaire enquêteur recevra le public et les observations écrites et orales lors des permanences dans les différentes mairies.

9 - Questions diverses

Tour de voirie pour travaux

Monsieur le Maire souhaite comme les années précédentes, faire le tour de la voirie communale avec les conseillers municipaux qui le désirent. Le tour de voirie est fixé le vendredi 31 mars.

Convocation conseil d'école RPI

La réunion du Conseil d'Ecole du RPI aura lieu le mardi 17 mars à 18h30 à l'Ecole Maternelle Les Berthalais.

CNI

A partir du 21 mars 2017, la mairie de Montclar sur Gervanne, n'instruira plus les dossiers de cartes d'identités. Les demandes seront instruites par les mairies stations et vous pouvez faire votre demande à n'importe laquelle.

Fin de séance : 20h00

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 07 avril 2017.